

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 20 janvier 2010, à 12 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Richard Côté, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Julie Lemieux
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Marie-Josée Savard

Assistent également: M. Alain Marcoux, directeur général
Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Gilles Noël, directeur général adjoint
M. Guy Renaud, directeur général adjoint
M. Alain Thériault, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. François Picard, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2010-0053 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur la réalisation, pour les années 2010 et suivantes, du Règlement sur le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 526 et l'appropriation d'un montant de 200 000 \$ au fonds général de l'agglomération - Renonciation au droit d'opposition - DE2009-151 (Ra-1515)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réalisation, pour les années 2010 et suivantes, du Règlement sur le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 526;*

2° l'appropriation d'un montant de 200 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 526. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), au *Règlement de l'agglomération sur la réalisation, pour les années 2010 et suivantes, du Règlement sur le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 526.

CE-2010-0054 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte du rapport du trésorier déterminant les émissions d'obligations relatives aux cotisations d'équilibre dues aux anciens régimes de retraite de la Ville, pour l'année 2010 - FN2009-081 (Ra-1515)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte du rapport du trésorier déterminant les émissions d'obligations relatives aux cotisations d'équilibre dues aux anciens régimes de retraite de la Ville, pour l'année 2010, découlant des évaluations actuarielles du 31 décembre 2004.

CE-2010-0055 Dépôt des listes de contrats du mois de décembre 2009 - AP2010-013 (Ra-1515)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte :

- de la liste des contrats de 25 000 \$ et plus sous forme de bons de commande, pour la période du mois de décembre 2009;
- de la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et demandes de paiement, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

CE-2010-0056 Avis de motion et adoption du Règlement sur l'aménagement extérieur de l'entrée principale du centre communautaire Lucien-Borne de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1594 - AT2009-243 (Ra-1515)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur l'aménagement extérieur de l'entrée principale du centre communautaire Lucien-Borne de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1594.

CE-2010-0057 Abrogation de la résolution CV-2004-0849 - Réalisation du sentier piétonnier au Trait-Carré Ouest, afin de retourner le solde du projet au surplus accumulé de l'ancienne Ville de Charlesbourg - AT2009-277 (Ra-1515)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'abroger, à toutes fins que de droit, la résolution CV-2004-0849, adoptée par le conseil de ville le 16 août 2004, relative à la réalisation du sentier piétonnier au Trait-Carré Ouest, afin de retourner le solde du projet au surplus accumulé de l'ancienne Ville de Charlesbourg.

CE-2010-0058 Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) est requise pour une partie du lot 1 398 362 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AT2010-007 (Ra-1515)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., chapitre P-41.1) et sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel AT2010-007, d'appuyer la demande d'autorisation de monsieur Léopold Paquet adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation, à une fin autre que l'agriculture, d'une partie du lot 1 398 362 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec.

CE-2010-0059 Attribution de 3 odonymes - District électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux - Arrondissement de Beauport - CU2010-002 (Ra-1515)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'attribuer, aux rues identifiées par les lettres A, B et C sur le plan-repère joint en annexe au sommaire décisionnel, les odonymes suivants :

- Rue A : Ulysse-Ste-Marie, rue;
 - Rue B : Philippe-Grenier, rue;
 - Rue C : Arthur-Tremblay, rue.
-

CE-2010-0060 Avis de motion et adoption du *Règlement sur la réalisation, pour l'année 2010 et les suivantes, du Règlement sur le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1618 - Appropriation d'un montant de 800 000 \$ au fonds général de la Ville - DE2009-150 (Ra-1515)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur la réalisation, pour l'année 2010 et les suivantes, du Règlement sur le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1618;*
 - 2° d'approprier un montant de 800 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 1618. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2010-0061 Désignation d'un représentant de l'employeur au Comité de placement de la Fiducie globale des régimes de retraite de la Ville de Québec - RH2010-015 (Ra-1515)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de proposer la candidature de monsieur Danny Prévost, à titre de représentant de l'employeur, au Comité de placement de la Fiducie globale des régimes de retraite de la Ville de Québec, en remplacement de monsieur Michel Sanschagrin.

CE-2010-0062 Ouverture de différentes rues dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AJ2010-007

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture des rues situées dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur les lots suivants :

- rue de la Corolle, située sur les lots 1 161 061, 3 969 284, 3 975 560, 3 975 562 et 3 975 564;

- rue du Houppier, située sur le lot 3 975 564;
- rue de l'Épilobe, située sur les lots 3 036 964, 3 975 564 et 3 975 565;
- rue des Oliviers, située sur le lot 3 975 565;
- rue des Amandiers, située sur le lot 3 975 565;
- rue de l'Osier, située sur le lot 3 036 963;
- rue des Pinacées, située sur le lot 3 036 964;

tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2010-0063 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Réfection des infrastructures souterraines 2010 - lots 6 et 8 (PSO2010031; PSO2010046; PSO2010047; PSO2010007; PSO2010045; PSO2010008; PSO2010024; PSO2010052; PSO2010-053 et PSO2010-055) (VQ-42122) - AP2009-634 (CT-2188327, CT-2188339)

Il est résolu que le comité exécutif :

adjudge aux firmes suivantes, le contrat de services professionnels en ingénierie, en vue de préparer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux et d'effectuer la gérance et la surveillance complète des travaux de réfection des infrastructures souterraines 2010, selon les lots suivants, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42122 et à leur soumission en date du 9 décembre 2009 :

- lot 6 : *Consortium Genivar/BPR*, un montant de 1 226 951,25 \$ incluant les taxes;
- lot 8 : *Consortium Roche/Dessau*, un montant de 1 186 880,63 \$ incluant les taxes;

autorise *Consortium Genivar/BPR* et *Consortium Roche/Dessau* à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, du ministère des Transports du Québec, du Canadien National, d'Hydro-Québec et d'entreprises de télécommunication, d'énergie ou autres, dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent mandat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

CE-2010-0064 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de lavage et de nettoyage intérieur et extérieur des véhicules de police - 2009 - AP2009-730 (CT-2188407)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 38 603,25 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc. (ML Entretien Multiservices)* dans le cadre du contrat de lavage et de nettoyage intérieur et extérieur des véhicules de police - 2009, selon la délégation de pouvoirs, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0065 Adjudication d'un contrat pour l'achat de pièces de commutateurs Cisco (VQ-42258) - AP2010-002 (CT-2186589, CT-2186926)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bell Canada*, le contrat pour l'achat de pièces de commutateurs *Cisco*, lots A et B, pour un montant de 185 456,01 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42258 et à sa soumission en date du 22 décembre 2009.

CE-2010-0066 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la réfection du terrain de balle du parc Bardy (PRC 2008-553) (VQ-41803) - AP2010-007 (CT-2188149)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 3 256,44 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Les entreprises Coulombe et Guérard inc.*, en vertu de la résolution CE-2009-1777, en date du 2 septembre 2009, dans le cadre du contrat pour la réfection du terrain de balle du parc Bardy (PRC 2008-553) (VQ-41803), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0067 Avis de modification numéro 5 relatif au contrat pour la réfection de la maçonnerie et de l'enveloppe de la bibliothèque Gabrielle-Roy (BAT 2008-350) (VQ-41571) - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AP2010-009 (CT-2188251)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 38 301,49 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Experts Constructions MG inc.*, en vertu de la résolution CE-2009-1479, en date du 8 juillet 2009, dans le cadre du projet relatif à la réfection de la maçonnerie et de l'enveloppe de la bibliothèque Gabrielle-Roy, Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 5 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0068 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de décembre 2009 - AP2010-012

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de *demande d'achat* ou *demande de paiement*, pour le mois de décembre 2009, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

CE-2010-0069 Subventions dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel/volet culture vivante 2005-2008 - CU2009-107 (CT-CU2009-107)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant 186 184 \$ (part de la Ville 93 092 \$, part du MCCCCF 93 092 \$), dans le cadre de l'Entente de développement culturel/volet culture vivante des années 2005-2008, intervenue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, aux organismes suivants :

- *Code Universel*, pour un montant de 1 000 \$;
 - *Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ)*, pour un montant de 7 500 \$;
 - *Le Fils d'Adrien danse*, pour un montant de 10 000 \$;
 - *La Maison Léon-Provancher*, pour un montant de 30 534 \$;
 - *Nuages en pantalon*, pour un montant de 15 000 \$;
 - *Premier Acte*, pour un montant de 12 400 \$;
 - *Théâtre du Gros Mécano*, pour un montant de 1 000 \$;
 - *Productions Recto-Verso*, pour un montant de 6 000 \$;
 - *Productions Rhizome*, pour un montant de 6 800 \$;
 - *Archéo-Québec*, pour un montant de 7 000 \$;
 - *Société de généalogie de Québec*, pour un montant de 7 500 \$;
 - *Société de la rivière Saint-Charles*, pour un montant de 15 000 \$;
 - *Société du patrimoine urbain de Québec (SPUQ)*, pour un montant de 50 000 \$;
 - *Théâtre des 4 Coins*, pour un montant de 14 000 \$;
 - *Théâtre Périscope*, pour un montant de 2 450 \$.
-

CE-2010-0070 Subventions dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel/volet culture vivante pour l'année 2008 - CU2009-111 (CT-CU2009-111)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant 10 002 \$, en accord avec l'action 1.2.9 de l'Entente sur le développement culturel/volet culture vivante pour l'année 2008, intervenue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, aux organismes suivants :

- *École de cirque de Québec*, pour un montant de 3 580 \$;
 - *Expression Danse de Beauport*, pour un montant de 1 170 \$;
 - *L'École de danse de Québec*, pour un montant de 2 009 \$;
 - *L'École Christiane Bélanger - Danse*, pour un montant de 2 050 \$;
 - *Maison des métiers d'art de Québec*, pour un montant de 1 193 \$.
-

CE-2010-0071 Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le Service d'aide aux gestionnaires et aux entrepreneurs (SAGE), pour la réalisation de leur plan d'action 2009-2010 - DE2009-141 (CT-DE2009-141)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Québec et le *Service d'aide aux gestionnaires et aux entrepreneurs (SAGE)*, relatif au versement d'une subvention de 20 000 \$, pour la réalisation de leur plan d'action 2009-2010, selon des conditions substantiellement conformes à celles du projet de protocole d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0072 Modification de la résolution CE-2009-2081 relative à la rémunération de représentants de la Ville de Québec au sein des comités de retraite - DG2010-004 (Modifie CE-2009-2081)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie la résolution CE-2009-2081, adoptée par le comité exécutif le 21 octobre 2009 relative à la rémunération de représentants à la Ville de Québec, en retirant le nom de monsieur Michel Sanschagrin, à titre de représentant de la Ville de Québec, au sein des divers comités de retraite et de placement;
- 2° approuve les modalités de paiement décrites dans le présent sommaire décisionnel, en regard des mandats confiés à monsieur Camille Fortier, à titre de représentant de l'employeur, au sein des divers comités de retraite sur lesquels il a été désigné.

CE-2010-0073 *Mesure régionale d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles* - DT2009-120 (CT-DT2009-120)

Madame la conseillère Julie Lemieux déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci et quitte la séance. Il est 13 h 50.

Il est résolu que le comité exécutif approuve la mise en place d'une *Mesure régionale d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles* dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Madame la conseillère Julie Lemieux reprend son siège. Il est 13 h 55.

CE-2010-0074 Modification à la demande admissible pour le projet de réhabilitation environnementale du 135, avenue Plante (lot 1 941 478 du cadastre du Québec) dans le cadre du *Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés (ClimatSol)* - EN2009-078

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° entérine la modification à la demande admissible pour le projet de réhabilitation environnementale du 135, avenue Plante (lot 1 941 478 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec), Arrondissement des Rivières, présentée par 9165-5464 Québec inc., propriétaire du terrain, dans le cadre du *Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés (ClimatSol)*, sous réserve d'une révision des travaux admissibles, afin de s'assurer que le contrat particulier qui en découlera

exclut les travaux et les dépenses non admissibles, tel que recommandé par le comité paritaire Ville/MDDEP, en date du 17 décembre 2009;

- 2° soumette le projet modifié à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour vérification et acceptation, conformément aux modalités prévues au protocole d'entente, relatif au *Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés (ClimatSol)*.
-

CE-2010-0075 Prise d'acte du plan d'affaires 2009-2010-2011 du Service du greffe et des archives - GA2009-007

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du plan d'affaires 2009-2011 du Service du greffe et des archives joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0076 Prise d'acte du rapport des transactions immobilières effectuées par la Division des affaires immobilières du Service de la gestion des immeubles, au cours de la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009 - GI2010-001

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des transactions immobilières, effectuées par la Division des affaires immobilières du Service de la gestion des immeubles, pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009.

CE-2010-0077 Vente du lot 1 024 267 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - GI2010-002

Il est résolu que le comité exécutif vende, à monsieur Jonathan Houde et madame Nancy Levesque, pour un montant de 10 000 \$ excluant les taxes si applicables, d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 024 267 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 808,7 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à l'offre d'achat jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Le solde à payer est de 9 000 \$, compte tenu d'un acompte de 1 000 \$ déjà versé. À ce montant s'ajoutent des frais de gestion de 650 \$ excluant les taxes, déjà versés lors de la signature de l'offre d'achat.

CE-2010-0078 Nomination de monsieur Michel Racine (ID. 014907) à l'emploi de contremaître-sentinelle à la Division des travaux publics de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - RH2009-1342 (CT-RH2009-1342)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Michel Racine (ID. 014907), employé permanent, à l'emploi de contremaître-sentinelle à la Division des travaux publics de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, avec effet le 17 janvier 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-0079 Promotion de monsieur Bernard Gauvin (ID. 004442) à l'emploi de surintendant-atelier au Service de la gestion des équipements motorisés - RH2009-1352 (CT-RH2009-1352)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la promotion de monsieur Bernard Gauvin (ID. 004442), employé permanent, à l'emploi de surintendant-atelier, classe 4 (poste no 17519), au Service de la gestion des équipements motorisés, avec effet le 24 janvier 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-0080 Transfert du poste de préposé à l'audio-visuel ou à la photographie, classe 4, de la Division du soutien aux utilisateurs du Service des technologies de l'information et des télécommunications, à la Division information et conception graphique du Service des communications et remplacement de monsieur Robert Greffard (ID. 005006) - RH2010-001 (CT-RH2010-001)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de préposé à l'audio-visuel ou à la photographie, classe 4 (poste no 25348), de la Division du soutien aux utilisateurs du Service des technologies de l'information et des télécommunications, à la Division information et conception graphique du Service des communications;
 - 2° remplace monsieur Robert Greffard (ID. 005006), employé permanent, à l'emploi de préposé à l'audio-visuel et à la photographie, classe 4, à la Division information et conception graphique du Service des communications, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2010-0081 Transfert du poste de préposée à l'audio-visuel ou à la photographie, classe 4, de la Division du soutien aux utilisateurs du Service des technologies de l'information et des télécommunications, à la Division information et conception graphique du Service des communications et remplacement de madame Chantal Gagnon (ID. 006705) - RH2010-002 (CT-RH2010-002)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de préposée à l'audio-visuel ou à la photographie, classe 4 (poste no 28649), de la Division du soutien aux utilisateurs du Service des technologies de l'information et des télécommunications, à la Division information et conception graphique du Service des communications;
- 2° remplace madame Chantal Gagnon (ID. 006705), employée permanente, à l'emploi de préposée à l'audio-visuel et à la photographie, classe 4, à la Division information et conception graphique du Service des communications, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-0082 Modification du contrat individuel de travail liant la Ville de Québec et madame Marie Albertson (ID. 049181), conseillère-cadre à la Direction générale - RH2010-007 (CT-RH2010-007)

Il est résolu que le comité exécutif modifie le contrat individuel de travail entre la Ville de Québec et madame Marie Albertson (ID. 049181), conseillère-cadre à la Direction générale, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 22 janvier 2010, le tout selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda au contrat individuel de travail joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0083 Engagement de madame Lyse Lafrenière (ID. 067855), agente de secrétariat auprès de la conseillère madame Anne Guérette et du conseiller monsieur Yvon Bussièrès - RH2010-008 (CT-RH2010-008)

Il est résolu que le comité exécutif engage madame Lyse Lafrenière (ID. 067855), agente de secrétariat auprès de la conseillère madame Anne Guérette et du conseiller monsieur Yvon Bussièrès, pour la période du 11 janvier 2010 au 31 décembre 2010, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-0084 Attractions hippiques (Québec) S.E.C. - Assemblée des créanciers du 27 janvier 2010 - AJ2010-005

Il est résolu, dans l'affaire de la proposition de *A.H. Royale inc.*, *Attractions*

hippiques (Aylmer) S.E.C., Attractions hippiques (Montréal) S.E.C., Attractions hippiques (Québec) S.E.C. et Attractions hippiques (Trois-Rivières) S.E.C., que le comité exécutif :

- 1° refuse la proposition déposée le 4 décembre 2009;
- 2° autorise, comme fondé de pouvoir de la Ville et d'ExpoCité, à tous égards dans cette affaire, M^e Roch Simard ou M^e Benoit Lussier, avocats membres de l'étude Giasson et Associés, avocats de la Ville et d'ExpoCité, ceux-ci étant habilités à nommer un autre fondé de pouvoir à leur place aux fins des présentes;
- 3° autorise M^e Roch Simard ou M^e Benoit Lussier à signer, pour et au nom de la Ville et d'ExpoCité, tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes, dont, sans limiter la généralité de ce qui précède, les formulaires de votation;
- 4° autorise M^e Roch Simard ou M^e Benoit Lussier à assister à l'assemblée générale des créanciers tenue pour le vote sur la proposition et à faire, à cette occasion, toutes les représentations nécessaires dont, sans limiter la généralité de ce qui précède, voter contre la proposition déposée;
- 5° autorise le trésorier de la Ville et le directeur général d'ExpoCité à déposer et à signer les preuves de réclamations au dossier de faillite.

CE-2010-0085 Règlement hors cour entre la Ville de Québec et monsieur Stéphane Cadorette (ID. 004847), suite à une plainte déposée contre la Ville de Québec, sous le numéro CQ-2009-4025 - RH2009-1317 (CT-RH2009-1317)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente hors cour à intervenir entre la Ville de Québec et monsieur Stéphane Cadorette;
- 2° les représentants du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente;
- 3° le versement du montant sur lequel les parties se sont entendues, à monsieur Stéphane Cadorette.

La séance est levée à 14h35

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/hmd/lh/mcr/mc